

Sanofi a l'ambition de créer un leader européen des principes actifs pharmaceutiques (API*)

- Ce nouvel acteur majeur des API¹ contribuerait à sécuriser les capacités de fabrication et d'approvisionnement d'API essentiels aux patients en Europe et au-delà
- La société deviendrait le numéro 2 mondial² de l'industrie, avec un chiffre d'affaires estimé d'environ 1 milliard d'euros (en 2022)
- Elle aurait son siège en France et son introduction en bourse sur Euronext Paris serait envisagée d'ici 2022, en fonction des conditions de marché

Paris (France) – 24 Février 2020 – Sanofi a l'ambition de créer un leader européen dédié à la production et à la commercialisation à des tiers de principes actifs pharmaceutiques, qui sont les molécules essentielles entrant dans la composition de tout médicament. Ce projet consisterait à rassembler les activités commerciales et de développement d'API de Sanofi avec 6 de ses sites de fabrication d'API au sein d'une nouvelle entreprise autonome : Brindisi (Italie), Francfort Chimie (Allemagne), Haverhill (Royaume-Uni), St Aubin les Elbeuf (France), Újpest (Hongrie) et Vertolaye (France).

Dans un contexte de pénurie croissante de produits pharmaceutiques indispensables aux soins des patients, la nouvelle entité contribuerait à sécuriser la fabrication des API ainsi qu'à développer les capacités d'approvisionnement pour l'Europe et au-delà. Il apporterait un équilibre européen dans une industrie très dépendante de l'Asie³.

L'entreprise serait numéro 2 mondial du marché des API avec un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros (en 2022) et 3 100 employés. Son siège social serait situé en France. Une introduction en bourse serait étudiée sur Euronext Paris d'ici 2022, en fonction des conditions de marché.

Philippe Luscan, Vice-Président Exécutif, Affaires Industrielles Globales : « Grâce à l'expertise acquise au fil des ans au sein de notre réseau industriel, cette nouvelle entité contribuerait à assurer une plus grande stabilité dans l'approvisionnement de médicaments pour des millions de patients en Europe et au-delà. Avec ce projet, elle gagnerait en agilité en tant qu'entreprise indépendante et libérerait son potentiel de croissance, en particulier pour capter les opportunités d'un marché en croissance de 6 % par an⁴. »

¹ Sous réserve de la consultation des partenaires sociaux et des comités d'entreprise.

² Source : comparaison sur la base des données publiées dans les rapports annuels publiés par les principaux acteurs industriels du secteur API.

³ CPA Industry Report 2019 : 60% de la production mondiale d'API en volume provient de la Chine et de l'Inde.

⁴ Source : croissance future estimée à partir d'entretiens conduits avec des experts du secteur et du rapport Technavio « Marché des ingrédients pharmaceutiques actifs par type de fabrication et géographie - prévisions et analyses 2020-2024 », décembre 2019.

En devenant indépendant, cet acteur serait en mesure d'accélérer ses ventes auprès des tiers et de développer des partenariats avec d'autres entreprises du secteur pharmaceutique, afin de saisir de nouvelles opportunités de marché et de mieux s'adapter aux besoins des clients. La nouvelle société capitaliserait également sur des atouts majeurs, avec un large portefeuille de produits de base et de produits de niche, des normes de qualité élevées, des prix compétitifs sur le marché des produits à forte valeur ajoutée, des capacités industrielles et des technologies de pointe dans toute l'Europe (France, Italie, Allemagne, Hongrie, Royaume-Uni) et un réseau commercial présent dans plus de 80 pays.

Sanofi resterait pleinement engagé dans sa réussite sur le long terme et conserverait une participation minoritaire d'environ 30 % dans le capital de la nouvelle société. En vue de faciliter la réussite de cette nouvelle société, Sanofi prévoit une absence de dette afin de maximiser ses capacités d'investissement futures. Sanofi s'engage également à rester un client important de cette nouvelle entité.

***A propos des principes actifs pharmaceutiques (API) :**

Les principes actifs pharmaceutiques ou API sont les substances chimiques ou biologiques qui dans un médicament possèdent un effet thérapeutique. Ce sont les molécules essentielles entrant dans la composition et la fabrication de tout médicament.

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

Relations médias

Quentin Vivant
Tel.: +33 (0)1 53 77 46 46
mr@sanofi.com

Relations investisseurs

Félix Lauscher
Tel.: +33 (0)1 53 77 45 45
ir@sanofi.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » ou « avoir l'ambition de », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment la capacité de Sanofi à finaliser les transactions y relatives et/ou à obtenir les autorisations réglementaires dans les délais et les termes envisagés, l'instabilité des conditions économiques, les conditions de marché, ainsi que les risques qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'U.S. Securities and Exchange Commission et de l'Autorité des marchés financiers française, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2018 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward Looking Statements » du rapport annuel 2018 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.